

## FOYER NOTRE-DAME DE SION

11, avenue Vavin

75006 Paris

01 44 32 06 71

Fax : 01 44 32 06 91

E-mail : [ndsion.internat@sion-paris.fr](mailto:ndsion.internat@sion-paris.fr)

Site : [www.sion-paris.fr](http://www.sion-paris.fr)



### PROCEDURE D'INSCRIPTION

L'admission se fait sur présentation d'un dossier d'inscription.

Ce dossier est :

- à saisir directement en ligne sur notre site de notre site : [www.sion-paris.fr](http://www.sion-paris.fr)
- puis à valider
- et à adresser à :

#### **Foyer Notre-Dame de Sion**

Secrétariat Service des Inscriptions

61, rue Notre-Dame des Champs

75006 Paris

Dès réception du dossier, il est enregistré sur une liste de préinscriptions et un accusé de réception est adressé aux parents.

En Juin, dès que l'admission en Classe Préparatoire est connue, les parents qui sont toujours intéressés voudront bien reprendre rapidement contact avec le secrétariat :

- pour signaler l'établissement que leur fille va fréquenter à la rentrée
- pour demander la poursuite de la procédure d'Inscription

Les candidatures seront alors retenues en fonction des places disponibles et l'inscription deviendra définitive à réception du contrat financier et du versement de la caution dans les délais impartis. Un dossier incomplet ou qui arriverait avec retard ne pourra être retenu.

La caution de 650€ une fois encaissée ne sera remboursée que sur demande motivée des parents dans les cas suivants :

- Si l'étudiante est acceptée en internat de Classe Préparatoire
- En cas d'échec au baccalauréat
- En cas d'admission dans une école de province

Tout renseignement complémentaire ou visite du Foyer peuvent être demandés :

- par téléphone au 01.44.32.06.71 après 16h
- par e-mail : [ndsion.internat@sion-paris.fr](mailto:ndsion.internat@sion-paris.fr)